

L'Europe au cœur

Acteur de la toute première heure de la construction européenne, **le Luxembourg** reste méconnu des Français, exception faite des frontaliers. Ce pays, petit par la taille mais grand par son histoire, a pourtant bien des attraits.



FAITES LE TEST, demandez à vos proches ce qu'ils savent du Luxembourg. Vous verrez que les préjugés ont la vie dure : les Luxembourgeois seraient tous banquiers, ils ne paieraient pas d'impôts, etc. Quant à sa géographie, elle est souvent hasardeuse, quelque part entre les frontières belges, allemandes et françaises. Une méconnaissance d'autant plus fâcheuse qu'historiquement, le Luxembourg est très proche de la France. Annexé puis restitué par Louis XIV, le Grand-Duché a ensuite été reconquis en 1795 pour devenir département français, avant de connaître une domination néerlandaise puis belge et de gagner enfin son indépendance en 1839. Aujourd'hui, les contacts au plus haut niveau se veulent très réguliers entre les deux pays. Pour ne citer que cet exemple, le Premier ministre M. Jean-Claude Juncker, a été le premier Luxembourgeois à être reçu sous la Coupole de l'Institut de France en 2007. Les relations franco-luxembourgeoises sont également denses dans le domaine économique : la France est l'un des premiers investisseurs au Luxembourg, son 3^e client et 4^e fournisseur. Et l'on recense



environ 120 filiales ou entreprises à participation française au Grand-Duché. La coopération transfrontalière tient une place prépondérante dans ces relations franco-luxembourgeoises. « Nos trois pays voisins, surtout les régions limitrophes, sont pour nous Luxembourgeois une réalité innée, assure Jean-Claude Juncker. Nos contacts sont permanents et caractérisés par une fraternité et une complicité certaines. Dans le cadre de la Grande Région qui englobe le Luxembourg, la Lorraine, la Sarre, le Rhénanie-Palatinat et les communautés francophone et germanophone de Belgique, nous entretenons depuis longtemps des relations politiques et économiques très étroites dans un cadre fixe. »

Un modèle de stabilité

Mais proche ne veut pas dire similaire. Fortement marqué par la culture germanique, le Luxembourg possède également ses spécificités propres, qui font tout son charme. Ce qui frappe de prime abord, c'est la capacité de ses habitants à pratiquer plusieurs langues, en passant sans difficulté de l'une à l'autre. Français, allemand et luxembourgeois, ces trois langues sont utilisées dans la vie quotidienne, ce qui n'empêche pas les Luxembourgeois de rester ouverts à d'autres langues, comme le portugais (du fait de l'importance de cette communauté), ou l'anglais, langue passerelle de ces Européens convaincus. Dans l'enseignement supérieur aussi, le multiculturalisme est de rigueur. Ainsi, jusqu'à la création de la première université du pays en 2006, tous les étudiants du supérieur suivaient leur cursus à Paris, Bruxelles, Londres ou ailleurs. Autre particularité très attachante du Luxembourg, sa volonté de se positionner comme capitale culturelle européenne autant que comme place financière. Cela s'est traduit ces dernières années par

l'ouverture d'un nombre impressionnant d'infrastructures culturelles – parfois érigées (la Philharmonie) ou dirigées (le Centre culturel de Rencontre de l'Abbaye de Neumünster...) par des Français. En 2007, la ville de Luxembourg a même été la première capitale européenne à arborer pour la seconde fois le titre de capitale européenne de la culture en association avec la Grande Région Saar-Lor-Lux. A saluer enfin, le progressisme de ce pays : « Au niveau des réformes sociales, nous avons fait des progrès considérables au cours des dernières législatures, par exemple avec l'introduction du statut unique pour salariés qui a aboli la distinction entre ouvrier et employé, se félicite Jean-Claude Juncker. Dans le domaine de la démocratie participative, nous allons inscrire "l'initiative populaire" dans la Constitution, pour permettre à un nombre déterminé de citoyens d'introduire dans la procédure législative une proposition de loi. » Le Gouvernement va également proposer de procéder à une loi de la famille : « Les modifications législatives que nous soumettrons d'ici à la fin de la législature en 2014 concerneront les questions relatives à l'autorité parentale, à la filiation, à l'adoption et au divorce. »

Quant à la réputation d'opulence du Luxembourg, elle mérite qu'on s'y arrête un instant. Toutes les statistiques affirment certes que le Grand-Duché est le pays le plus riche de la zone Euro. Pris tels quels, ces chiffres ne signifient pas grand-chose. Mais ils se traduisent en termes de « vie meilleure » au quotidien : chômage, pauvreté, toxicomanie, délinquance y sont bien plus faibles qu'ailleurs. Surtout, on n'y ressent pas le syndrome de « société à deux vitesses » qui frappe aujourd'hui la plupart des pays européens. Le Luxembourg n'est-il pas un des seuls pays à posséder un ministère des classes moyennes ?

RAPHAËL SANZ

« Un partenaire économique de premier plan »

Son Excellence l'Ambassadeur de France au Luxembourg, Charles-Henri d'Aragon, décrypte les raisons de l'amitié entre les deux pays.



Confiance et compréhension : comment expliquez-vous le lien particulier unissant la France et le Luxembourg ?

Ce sont les liens de pays qui ont non seulement une frontière, une histoire et une langue communes, mais qui partagent aussi une même vision de l'Europe. Ils sont liés par une solidarité de voisinage, qui s'est poursuivie dans la résistance à l'occupant durant la Seconde Guerre mondiale puis dans la construction européenne. Aujourd'hui, le Luxembourg est pour nous un partenaire important sur le plan communautaire et dans les instances internationales, où nous défendons les mêmes idéaux démocratiques et menons le même combat pour la défense de la francophonie. C'est également un partenaire économique de premier plan. C'est le pays avec lequel le montant des échanges rapporté au nombre d'habitants est le plus élevé au monde. La valeur de nos ventes équivaut aux deux tiers de ce que nous exportons vers le Canada. La chambre de commerce franco-luxembourgeoise rassemble environ 200 entreprises françaises. Dans le système bancaire, qui compte près de

150 institutions financières, les banques françaises occupent une place de choix avec, notamment, la Société Générale, le CIC, le Crédit Agricole ou BNP-Paribas, qui est aujourd'hui la première de la place et le deuxième employeur privé du pays. J'ajoute que la communauté française s'y élève à plus de 27.000 résidents, auxquels viennent s'ajouter 75.000 frontaliers. La Lorraine bénéficie largement de cette opportunité, et le Grand-Duché apparaît comme le troisième pôle d'emplois de cette région.

En quoi consiste la coopération transfrontalière ?

La coopération transfrontalière avec le Grand-Duché se développe d'abord dans le cadre multilatéral de la « Grande Région ». La création de cette structure a conforté le sentiment de solidarité qui rapprochait ses habitants depuis longtemps. Elle se développe également sur le plan bilatéral par la mise en œuvre de projets communs. Je pense en particulier à la reconversion de la friche industrielle d'Arcelor-Mittal d'Esch-Belval. Un accord-cadre a été signé en 2004 par nos deux pays afin de développer un pôle de compétitivité transfrontalier. On se doit de constater que, malgré l'engagement des élus lorrains et l'action du Préfet de région, le projet a pris un retard regrettable du côté français par

rapport au côté luxembourgeois. L'annonce faite le 8 octobre dernier en Lorraine par le président de la République de la mise en place d'une « opération d'intérêt national » (OIN) sur le territoire frontalier d'Alzette-Belval a donné une impulsion nouvelle au projet. De plus, la prochaine mise en place d'une commission intergouvernementale chargée des dossiers transfrontaliers et du Groupement européen de coopération territoriale (GECT) d'Alzette-Belval devrait contribuer au développement d'un nouveau bassin de vie et d'emploi transfrontalier.

Le TGV Est-Européen relie Luxembourg à Paris en 2 h 05. Connait-il un franc succès ?

Cette ligne à grande vitesse a été mise en place en juillet 2007 avec cinq liaisons quotidiennes. Une sixième liaison vient d'être mise en service, ce qui en montre le succès. Je conseille vivement à mes compatriotes de l'emprunter pour découvrir les richesses touristiques et culturelles du Grand-Duché. Haut lieu culturel avec son musée d'Art moderne et sa Philharmonie, la ville de Luxembourg s'est dotée d'institutions culturelles dignes de la capitale de l'Europe qu'elle est, au même titre que Bruxelles ou Strasbourg. S'agissant de la gastronomie, ce petit pays est peut-être celui qui compte le plus d'étoiles par habitant !

PROPOS RECUEILLIS PAR NINON SYMPHORIEN

DELEN

PRIVATE BANK

Centre Descartes
Route d'Arion 287
L-1150 G.D. Luxembourg

www.delen.lu

« Le monde a besoin de l'Europe ! »

Premier ministre du Luxembourg depuis 1995, **Jean-Claude Juncker** considère que le modèle européen d'intégration économique et de coopération politique structurée est l'unique alternative valable pour faire entendre la voix de l'Europe dans le monde.

Le Grand-Duché du Luxembourg semble être l'un des rares pays d'Europe où le dialogue entre le gouvernement et les partenaires sociaux assure une véritable paix sociale. Qu'est-ce qui explique historiquement ce « modèle luxembourgeois » ?

Historiquement, le modèle luxembourgeois de concertation et de recherche de consensus entre le gouvernement, les syndicats et les organisations patronales s'explique par la structure de l'économie luxembourgeoise après la Seconde Guerre Mondiale. Le Luxembourg reposait alors sur une industrie sidérurgique très importante qui lui a d'ailleurs valu son entrée à la CECA (Communauté européenne du Charbon et de l'Acier), précurseur de l'Union européenne, dont le siège fut également établi à Luxembourg. Avec la crise mondiale de l'acier dans les années 1970, l'économie luxembourgeoise s'est trouvée, du jour au lendemain, au bord du gouffre puisque l'ARBED était de très loin le premier employeur du pays. C'est à ce moment véritablement décisif de notre histoire que les autorités publiques, les syndicats et le patronat ont fait en sorte que le Luxembourg – pour le dire avec Churchill – a connu son heure de gloire. Les solutions trouvées au cœur de la « tri-

nées afin de préparer l'après-crise. Ces investissements, en combinaison avec la volonté du gouvernement de ne pas augmenter la ponction fiscale des entreprises et des ménages et l'extension du chômage partiel pour amortir la perte d'emplois, a bien sûr un prix. Bien que nos finances publiques soient parmi les plus saines de l'Union européenne, nous connaissons des déficits budgétaires en 2010 et 2011. Au-delà, nous nous sommes engagés avec nos partenaires de la zone Euro à mettre en œuvre notre stratégie de sortie des mesures conjoncturelles afin de revenir vers l'équilibre budgétaire le plus rapidement possible.

Quels sont aujourd'hui les grands axes de votre politique en faveur de la construction européenne ?

Nous nous sommes toujours engagés en faveur de la construction européenne parce qu'au-delà de l'effet pacificateur qu'a eu l'intégration européenne, nous voyons aujourd'hui que ce modèle d'intégration économique et de coopération politique structurée est l'unique alternative valable pour faire entendre la voix de l'Europe dans le monde. Pris individuellement, aucun de nos États membres, même pas les plus grands, n'aura la masse critique nécessaire pour représenter ses intérêts et ses valeurs à l'avenir face aux États-

Unis, la Russie, la Chine ou encore l'Inde. Or, le monde a besoin de l'Europe. Il a besoin de l'exemple que d'anciens ennemis peuvent dépasser des clivages qu'ils ont connus pendant des siècles. Il a besoin de l'Europe parce que

c'est le seul continent qui ait réussi à allier développement économique et développement social. Le Luxembourg s'est toujours mis au service de cette idée qui veut que l'Europe soit une entité forte qui puisse montrer le chemin à d'autres parties du monde. Mais pour cela, il faut absolument obtenir la cohérence interne qui nous a trop souvent fait défaut. L'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne est un pas important. Si tous continuent à aller dans cette direction, la cohésion de l'Union européenne en sortira renforcée. Nos efforts sont ceux d'un aiguilleur qui essaie de contribuer à ce que le train ne puisse plus dérailler.

En termes de coopération au développement, le Luxembourg se place dans le quinté de tête des pays les plus généreux au monde. Quelle est votre motivation pour cette politique et quels sont les pays que vous ciblez particulièrement ?

Tout simplement, nous estimons que le Luxembourg, qui est un des pays les



© 2009 SIP Luxembourg / Jock Fisick, tous droits réservés

« Nous avons restructuré notre sidérurgie sans qu'une seule personne soit licenciée. Tous, l'Etat, les syndicats et le patronat, ont fait des sacrifices énormes. »

partite », comme nous l'appelons, ont permis de restructurer notre sidérurgie sans qu'une seule personne soit licenciée. Tous, l'Etat, les syndicats et le patronat, ont fait des sacrifices énormes, mais grâce à cette prise de responsabilité de part et d'autre, nous avons pu éviter le pire et commencer à reconstruire l'économie luxembourgeoise, telle que nous la connaissons aujourd'hui. Depuis, le dialogue entre le gouvernement et les partenaires sociaux, malgré des moments difficiles, n'a jamais été interrompu et constitue l'une des raisons de la réussite économique de ce pays.

Pour autant, le Luxembourg n'est pas épargné par la crise financière et économique mondiale. Comment votre gouvernement y fait-il face ?

Comme nos partenaires européens, nous avons mis sur les rails un paquet conjoncturel consistant avant tout à maintenir les investissements publics à un niveau très élevé, voire avancer des projets d'infrastructures de plusieurs an-

plus riches au monde, a un devoir moral de subvenir aux besoins des plus pauvres. Nous atteindrons 1 % du PIB en matière d'aide publique au développement d'ici à 2014. Notre effort est exclusivement réservé à la lutte contre la pauvreté, que ce soit au niveau de l'accès à l'eau potable, l'accès aux soins médicaux ou encore la microfinance, secteur dans lequel le Luxembourg a développé un savoir-faire incontestable. S'y ajoute bien entendu qu'au-delà de nos efforts en matière de coopération bilatérale nous participons à pratiquement tous les projets de coopération multilatérale au niveau de l'Union

européenne ou de l'ONU. Les pays dans lesquels nous concentrons nos efforts de coopération bilatérale sont des pays où nous avons identifié des besoins réels auxquels notre aide est à même de subvenir. En Asie, nous travaillons avec le Laos et le Vietnam ; en Afrique, avec le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Mali, la Namibie, le Niger et le Sénégal et en Amérique latine, avec le Nicaragua et le Salvador.

Au-delà de ces efforts en matière d'aide publique au développement, nous avons commencé à développer une approche structurée en faveur d'actions

philanthropiques, notamment avec la création de la Fondation de Luxembourg en 2009. Chaque semaine, de nouveaux philanthropes potentiels entrent en contact avec la Fondation pour solliciter son conseil et son support dans la réalisation de projets de nature philanthropique. La tendance va dans la direction de projets innovateurs dans le domaine de l'aide au développement, de projets combinant engagement social et développement culturel ou éducatif, mais on constate aussi un retour sur des projets de proximité dans le domaine social.

PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËL SANZ

Pour un secteur financier performant et irréprochable

Leader reconnu dans le domaine fiduciaire, Intertrust fournit un large éventail de conseils sur les thèmes fiscaux, commerciaux, juridiques, administratifs, tant aux entreprises qu'aux particuliers fortunés. Le témoignage d'**Eric Magrini**, son Administrateur Délégué.



En quoi consiste l'activité d'Intertrust ?

La société a bâti sa notoriété en exerçant l'activité de trust depuis plus de 50 ans et opère aujourd'hui dans les plus

grands centres financiers : Amsterdam, Luxembourg, Guernesey, Genève, Londres, New York, Hong Kong, Singapour... plus de 20 juridictions employant 1.000 collaborateurs. Au Luxembourg, elle fournit les services de domiciliation et d'administration de sociétés et de fonds comme la comptabilité, le secrétariat juridique, l'établissement de déclarations fiscales et la mise à disposition de dirigeants. Le client type peut être la PME familiale, la grande multinationale et l'investisseur privé ou institutionnel. En tant que Professionnel du Secteur Financier, Intertrust aide ses clients internationaux à localiser au Luxembourg leur holding financière afin qu'ils profitent d'un cadre législatif-fiscal rigoureux, dynamique et strictement supervisé. Il fait bénéficier ses clients des nouvelles lois sur les fonds (SIF) ou sur la propriété in-

tellectuelle qui permettent des optimisations à forte valeur ajoutée rendant le Luxembourg encore plus attractif.

Comment le groupe a-t-il traversé la crise ?

Paradoxalement, notre métier, qui est tributaire du monde financier et industriel, a ressenti les effets de la crise en moindre mesure et sur une plus brève durée. Nous avons exploité cette période difficile pour nous rapprocher davantage de nos clients et partenaires afin de renforcer nos relations en vue de la relance économique. Malgré le sursaut d'activité de fin de d'année 2009, nous présageons un début d'année 2010 assez timide et escomptons une nette reprise vers la fin du premier semestre. Entre temps, nous tournons à plein régime étant en pleine période d'approbation des comptes so-

ciaux et assurant notre développement commercial.

Comment avez-vous vécu les attaques contre l'absence de transparence financière du Luxembourg ?

Comme une aberration. Le Luxembourg, pour qui la qualité de la place financière est très importante, s'investit pour avoir un secteur financier performant et irréprochable. Le Luxembourg a été un des premiers pays à instaurer une loi sur le blanchiment d'argent. Les nombreuses sociétés qui s'y installent ne le font pas que pour des raisons fiscales mais également pour l'efficacité de son administration, sa stabilité et son multiculturalisme. Notez aussi que ces attaques peuvent avoir des retombées économiques néfastes pour toute la Grande Région.

Quelles conséquences ces controverses peuvent-elles avoir pour l'Europe ?

Les discussions entre pays membres doivent être source de rapprochement et non de dissension entre gouvernants. Le Luxembourg s'est toujours battu pour l'Europe unie car il a compris que si l'Europe veut se faire entendre, elle doit parler d'une seule voix concertée et le faire de manière constructive, afin que toutes les forces en présence convergent vers l'objectif commun de prospérité pour le Vieux continent.

Pour en savoir plus :
www.intertrustgroup.com



Intertrust

Une région pilote pour l'Union Européenne

Pour **Jeannot Krecké**, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, la Grande Région, formée notamment par le Luxembourg, la Wallonie, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et la Lorraine, est un modèle en matière de pragmatisme et d'harmonisation pour l'ensemble de l'Union européenne.

Comment se caractérisent les échanges commerciaux franco-luxembourgeois ?

En préambule, je dois dire que les chiffres publiés tant par Eurostat que par le Statec (Service central de la statistique et des études économiques du Luxembourg) ne correspondent pas toujours à la réalité. Notre pays a en effet des spécificités qui ne sont pas traduites dans les chiffres. Ainsi, notre PIB par tête d'habitant est le plus élevé du monde, parce que de nombreux fonds d'investissement sont en gestion ici, mais il ne s'agit pas nécessairement d'argent luxembourgeois qui y est investi. C'est vrai aussi pour les chiffres de l'import/export. Le centre de Cargo de l'aéroport de Luxembourg est une plate-forme logistique importante qui permet ensuite aux transporteurs de dispatcher des biens vers toute l'Europe. L'inverse est également vrai. Pour des raisons historiques, de nombreux biens nous proviennent toujours par le biais de centrales d'achat situées en Belgique. Ces biens sont donc comptabilisés comme étant livrés en Belgique, mais ils sont envoyés ensuite au Luxembourg, où ils n'apparaissent jamais dans les chiffres. Enfin, les relations commerciales avec la France ne sont pas uniformes du point de vue géographique. La région limitrophe connaît évidemment de très nombreux échanges transfrontaliers qui ne sont pas tous comptabilisés dans les statistiques (*lire encadré*). Pour autant, notre balance commerciale avec la France est légèrement déficitaire, avec 2 milliards d'euros d'exportations et 2,2 milliards d'importations pour l'année 2008. La France est le 2^e client du Grand-Duché (17,5 % de parts de marché) et son 3^e fournisseur (12 % de parts de marché).

En quoi la Grande Région est-elle un exemple de fluidité des relations commerciales au niveau européen ?

Ici est née une Grande Région avec l'Allemagne, la Belgique et la France, dont les frontières sont virtuelles – ce qui rend sa prise en compte difficile –, mais le dynamisme bien réel. Je dis « virtuelles » parce que les gens ne perçoivent pas les frontières dans leur vie quotidienne. C'est un grand marché : les Luxembourgeois qui veulent aller chez Ikea vont indifféremment en France, en Belgique ou en Allemagne. Pour mesurer l'impact des directives qu'elle met en route, l'Europe aurait tout intérêt à modéliser en la prenant pour exemple. Dans le cadre de la protection des consommateurs par exemple, on se retrouve avec 27 « mini-markets » et 27 régle-



(c) 2009 SIP Luxembourg / Luc Delfrenne, tous droits réservés

mentations différentes au sein de l'Union européenne. Ça ne peut pas marcher. Au contraire, la Grande Région montre qu'il est contre-productif de mettre au point des réglementations différentes lorsque les consommateurs bougent naturellement d'un pays à l'autre. De la même façon, il faudrait imaginer une harmonisation au niveau de la législation relative au travail et des droits sociaux des frontaliers.

On recense plus d'une centaine d'entreprises ou filiales françaises au Grand-Duché. Comment expliquer ces implantations ?

Il est vrai que les entreprises françaises sont nombreuses chez nous. La plupart des grandes banques françaises sont présentes sur le sol luxembourgeois – BGL BNP Paribas est la plus importante en termes d'emplois –, de même que des industries, des

Français résident au Luxembourg, mais plus de 50.000 viennent de la région de Thionville, de Metz, etc., et rentrent chez eux le soir. Ils sont accueillis dans des entreprises extrêmement dynamiques, et y reçoivent peut-être un salaire net plus élevé qu'en France, mais ils subissent également des inconvénients, notamment en ce qui concerne le transport.

Quels sont les grands chantiers de la coopération industrielle et technologique entre la France et le Luxembourg ?

Les relations bilatérales avec mes homologues français se font généralement en marge des Conseils des ministres de l'Union européenne, où on se voit régulièrement. Dernier exemple en date, la signature d'une déclaration commune de 9 pays européens, dont la France et le Luxembourg,

visant à développer un réseau d'éoliennes offshore dans « les mers du Nord », dont les premiers raccordements devaient être réalisés en 2015. Mais c'est avec les représentants de la Grande Région que nous avons les contacts les

plus fréquents, qu'il s'agisse du Conseil régional de Lorraine, du gouvernement de la région wallonne en Belgique ou des ministres des deux « Länder » de Sarre et de Rhénanie-Palatinat en Allemagne, pour mettre en place des coopérations très pragmatiques en fonction des besoins de nos

Le secteur financier reste le moteur de l'économie luxembourgeoise puisqu'il représente 35 % du PIB, 20 % des emplois et 30 % des recettes fiscales du pays. Nous soutenons le plus possible les industries traditionnelles : sidérurgie, verre, plastique, matériaux, équipements automobiles... afin de maintenir une présence industrielle à laquelle notre pays est fortement attaché. Souvent, nous disposons d'un seul grand acteur dans un domaine, sur une niche. C'est le cas avec Rotarex, par exemple, leader mondial de l'équipement pour les gaz de haute pression, tel que des vannes, raccords et détendeurs. La logistique est également un secteur d'activité que nous cher-

chons à promouvoir. Cargolux est aujourd'hui le 5^e opérateur de fret aérien en Europe et le 1^{er} si on prend en considération les compagnies qui ne font que des activités de fret. Plus de 70 destinations

partout dans le monde se recourent dans notre centre. Nous sommes bien positionnés dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, que nous œuvrons à développer. Nous travaillons de manière intensive sur plusieurs projets dans le secteur des technologies de la santé, où nous avons conclu des partenariats avec des instituts américains de renommée mondiale. Finalement, les écotechnologies consti-

tuent un autre domaine dans lequel de nombreuses entreprises présentes au Luxembourg sont actives et dont nous soutenons résolument le développement.

Vous êtes également en charge de la politique énergétique. Quels sont les grands axes que le Luxembourg poursuit dans ce domaine ?

L'Etat est ancré très fortement dans le secteur de l'énergie par le biais de la détention de 40 % des parts dans la société Enovos. Dans la perspective de la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz naturel, il s'agit de veiller au cadre légal approprié qui permette à la fois

« Le secteur financier reste le moteur de notre économie puisqu'il représente 35 % du PIB. »

l'établissement d'une concurrence à conditions égales et équitables pour tous les opérateurs, la promotion des énergies nouvelles et renouvelables et la protection des consommateurs. Etant donné que nous ne disposons pas de ressources naturelles propres et que notre potentiel de développement d'énergies renouvelables est réduit, la sécurité d'approvisionnement est le principe qui régit notre politique énergétique.

PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËL SANZ

« Les Luxembourgeois qui veulent aller chez Ikea vont indifféremment en France, en Belgique ou en Allemagne. »

activités artisanales. De fait, le Luxembourg est une région florissante, avec un volume d'activité élevé. Il faut savoir que 40 % de sa population est étrangère, sans oublier les frontaliers qui viennent travailler de Belgique, d'Allemagne et surtout de France. Ainsi, non seulement 30.000

Le travail frontalier lorrain à l'étude

L'INSEE VIENT de publier une étude sur les frontaliers lorrains qui travaillent au Luxembourg. D'après celle-ci, la proximité du Luxembourg et le phénomène « frontalier » associé, ont des impacts majeurs sur l'économie et la société lorraine. Ainsi, alors que la région Lorraine n'est pas forcément la plus attractive pour s'installer, on constate une très forte concentration de la population active dans le nord du sillon lorrain et sur la bande frontalière. Ces territoires regroupent en effet le plus grand nombre de travailleurs frontaliers. D'autre part, l'économie résidentielle est aussi stimulée, car les dépenses des frontaliers sont en moyenne

plus élevées.

En 16 ans (entre 1990 et 2006), les travailleurs frontaliers lorrains qui sont venus travailler au Luxembourg sont passés de 15.000 à 60.000, soit une multiplication par quatre ! L'Insee remarque toutefois que la part des Lorrains parmi les frontaliers est désormais en recul. Sans doute parce qu'ils sont plus présents dans les postes intérimaires, donc plus sensibles à la conjoncture économique que les autres frontaliers. Pour conclure, l'Insee assure que le travail frontalier des Lorrains « s'inscrit dans des trajectoires durables et globalement favorables d'un point de vue salarial ».



GRÂCE À NOTRE RÉSEAU INTERNATIONAL,
ON EST LÀ POUR VOUS APPORTER AUTANT D'ATTENTION
QUE DE SAVOIR-FAIRE.

“Chez Société Générale Securities Services, on ne se contente pas de délivrer des expertises techniques. De plus en plus de nos clients attendent de nous une véritable prestation de conseil. Ils souhaitent profiter de notre analyse de l'industrie et de notre expertise. C'est là que j'interviens. Je les aide à se positionner dans cet environnement, j'identifie leurs besoins spécifiques et leur propose des solutions simples pour les accompagner à long terme.”

Mathilde Guérin, chef de projets. www.sg-securities-services.com



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Securities Services

We stand by you[®]

*On est là pour vous aider

La destinée mondiale du Grand-Duché de Luxembourg

Pour toucher l'Europe,
commencez par
atteindre son coeur.
Luxembourg,
where else?*

© 2010 PricewaterhouseCoopers S.à r.l. All rights reserved. PricewaterhouseCoopers refers to the network of member firms of PricewaterhouseCoopers International Limited, each of which is a separate and independent legal entity.

Gagnez un week-end découverte pour 2 personnes. Participez à notre concours sur www.vdl.lu ou sur www.lcto.lu et mentionnez le code: **figaro300110**.

« La crise nous a renforcés par rapport à la concurrence »

Foyer, numéro 1 de l'assurance au Luxembourg, a su diversifier ses activités tout en conservant une gestion prudente de ses actifs. Les explications de **François Tesch**, administrateur-délégué du groupe.

Quel est le positionnement du groupe dans le Grand-Duché ?

Avec ses 1000 employés et agents, Foyer est leader sur le marché de l'assurance luxembourgeois. Nous proposons aux particuliers et aux entreprises une gamme de solutions d'assurance, qui couvre aussi bien les branches d'assurances Vie que Non-Vie. Nous avons diversifié nos activités en offrant nos compétences dans le secteur financier, en particulier dans l'intermédiation en Bourse et la gestion de portefeuille pour le compte d'institutionnels. Notre action est basée sur cinq valeurs clés : la confiance, l'excellence, l'innovation, l'intégrité et l'indépendance.

Quelle est votre stratégie à l'international ?

Nous avons profité de la libéralisation des marchés de l'assurance en Europe pour proposer nos prestations dans les domaines de l'assurance et de la finance et développer nos activités de niches au-delà des frontières luxembourgeoises. Ainsi, nous offrons des produits d'assurances Vie et Non-Vie en libre prestation de services en Belgique ainsi que de la gestion de fortune pour une clientèle européenne. Nous sommes présents dans sept pays, dont la France, l'Allemagne et la Belgique. Notre stratégie n'est pas de nous implanter dans de nouveaux territoires, mais d'améliorer notre pénétration sur nos marchés existants grâce aux produits que nous proposons aux gestionnaires de fortune. Le potentiel de croissance de ce segment est très important.

Comment Foyer a-t-il traversé la crise ?

Notre solidité financière est intacte. La société, créée en 1922, est toujours

contrôlée par les familles qui l'ont fondée. Cet actionnariat familial est garant de la stabilité du groupe par ailleurs régi par une gouvernance d'entreprise de société cotée en Bourse. Nous avons des fonds propres très importants par rapport à nos besoins de solvabilité. Nous n'avons, par exemple, jamais investi en subprimes. Nous avions un pourcentage en actions supérieur à 20 %, que nous avons diminué jusqu'à 5 %. Aujourd'hui, il est remonté à 9 %. Nous avons toujours privilégié la croissance interne du groupe. Nous n'avons jamais fait d'acquisition qui aurait fragilisé le groupe. Paradoxalement, la crise, en ouvrant des opportunités



en matière de gestion de patrimoine, nous a renforcés par rapport à la concurrence, et cette activité, qui a d'ailleurs connu une forte reprise au premier semestre 2009, s'est considérablement renforcée avec l'acquisition de Capitalat-Work, important professionnel du secteur financier (PSF) en gestion de patrimoine. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, exprimé en primes acquises brutes, atteint 190,31 millions d'euros, en hausse de 14,3 %. Ces résultats tout à fait satisfaisants nous encouragent à maintenir nos orientations et projets de développements futurs.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALICE FRAVAL



Assurances - Prévoyance - Patrimoine

12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange
www.foyer.lu

Luxempart, un portefeuille diversifié pour un résultat consolidé stable

Communication, Finance, Energie, Immobilier... La société d'investissement a su investir dans des secteurs porteurs malgré une conjoncture économique difficile. Une stratégie bénéfique pour son actionnariat de proximité et pour les entreprises locales et européennes.

CRÉER DE LA VALEUR pour ses actionnaires, s'affirmer comme un partenaire stable pour la direction et les actionnaires des sociétés dans lesquelles elle investit, telle est la politique menée par Luxempart depuis sa création en 1992. Cette société d'investissement, cotée en bourse de Luxembourg et principalement active au Grand-Duché de Luxembourg et en Belgique, gère un portefeuille de participations cotées et non cotées. Luxempart développe également un pôle « Private Equity » en direct et par le biais de deux entités : Luxempart Capital Partners (LUCAP) et Indufin Capital Partners (ICP). Cette dernière est spécialisée dans les opérations de capital développement ainsi que dans les opérations de rachats majoritaires (MBO, MBI avec ou sans effet de levier). Les investissements du groupe s'organisent autour des Médias et Communications (ex. : RTL Group, SES), de la Finance et Assurance, de l'Energie (ex. : Poweo), de la Promotion Immobilière (ex. : Atenor) et du Private Equity (ex. : Indufin Capital

Partners, Paul Wurth). Objectif : soutenir le développement d'entreprises leaders dans leur secteur d'activité. La société se positionne également comme le relais pour l'actionnaire de proximité luxembourgeois souhaitant participer au développement d'entreprises tant locales qu'européennes. Luxempart, qui a clôturé l'exercice 2008 avec un résultat net de 37,5 millions d'euros, a montré sa capacité à traverser la crise, et en 2009 a confirmé sa bonne santé financière. Le bénéfice net consolidé (part du Groupe) a atteint 114,44 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 23,60 millions d'euros sur la même période l'an passé. Cette augmentation substantielle du résultat provient essentiellement de la cession de la participation en Cegedel au groupe énergétique allemand RWE. « Nous pouvons nous estimer particulièrement satisfaits des résultats du 1^{er} semestre 2009, d'autant plus que nous traversons une des crises financières et économiques les plus graves de notre époque. Les liquidités importantes dont

Luxempart dispose aujourd'hui permettent, à un moment critique, de nous offrir de nouvelles opportunités pour l'avenir », se félicite Gaston Schwertzer, Président du Conseil d'administration.

Luxempart se caractérise par son pragmatisme et son caractère multiculturel et ne se cantonne pas à un seul marché. Sa force, à l'image du Luxembourg, est de s'intéresser à ses voisins et de s'adapter très rapidement aux changements.

A. F.



LUXEMPART S.A.
12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange
www.luxempart.lu



Le groupe BNP Paribas devient le 1er acteur bancaire au Luxembourg.

- Une offre de produits élargie pour les particuliers
- Une équipe dédiée à la clientèle Banque Privée
- Le partenaire incontesté des entreprises
- Un centre de compétences du métier Titres du groupe
- 1er employeur du secteur financier

Pour plus d'informations ou un rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter au : (+352) 42 42-2000.

La banque d'un monde qui change

www.bgl.lu

« Des prestations et un panorama uniques »

Depuis son ouverture le 14 février 2008, le Sofitel Luxembourg Le Grand Ducal s'est imposé comme « the place to be ». Présentation par Silvio Iacovino, son directeur.

Luxembourg compte une densité hôtelière exceptionnelle. Comment se distingue Le Grand Ducal par rapport à ses très nombreux concurrents ?

Par son positionnement, tout d'abord, puisqu'il est l'un des deux seuls hôtels dits de luxe du pays. D'un design très contemporain et raffiné, qui reflète la « French Touch » et le positionnement de la marque Sofitel, il bénéficie d'une localisation unique, au cœur de la cité, à seulement dix minutes de l'aéroport et à proximité de la gare TGV. Du fait de ses nombreuses sociétés et institutions financières, le Grand-Duché draine une clientèle de passage, « business » à 90 %. Tout est

fait pour satisfaire cette clientèle exigeante, avec 128 chambres luxueuses, un service en chambre 24h/24 ou la possibilité de manger à toute heure ! Mais au-delà de ses prestations d'excellence, sa notoriété tient à la vue unique qu'il offre sur le vieux quartier et les fortifications, classés au patrimoine mondial de l'Unesco.

N'est-il pas pénalisant d'avoir deux établissements Sofitel sur un petit territoire ?

Absolument pas, car les deux hôtels offrent deux profils tout à fait différents. Situé au cœur



des Institutions Européennes (Banque européenne d'investissement, Cour des comptes et Cour de justice européennes...), le Sofitel Luxembourg Europe est davantage positionné sur du séminaire résidentiel, avec de grandes salles de réunion et trois types de restauration (italien, alsacien, tapas). Le Sofitel Luxembourg Le Grand Ducal est un hôtel orienté « business individuel », avec une cuisine française haute en couleurs servie au « Top Floor » et deux bars, dont le Coco Mango, qui est l'endroit incontournable du moment, où le tout-Luxembourg se donne rendez-vous !

Le Génie est comme le diamant:
il brille dans l'ombre.

Seulement 3 grèves en 25 ans, c'est rassurant.
Un pays multilingue et multiculturel, c'est enrichissant.
Un gouvernement qui soutient et encourage son économie, c'est stimulant.

Bien sûr que nous payons des impôts.
Mais nous, nous savons pourquoi. C'est satisfaisant.

www.luxembourgforbusiness.lu

« Investir dans la recherche est une priorité »

Pour **François Biltgen**, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la connaissance est la base d'une économie compétitive. D'où sa volonté de soutenir le développement des capacités scientifiques et technologiques au sein de l'Université et des centres de recherche publics, en collaboration avec le secteur privé.

Quelle est la place de l'enseignement supérieur au Luxembourg ?

Le Luxembourg n'avait pas d'université jusqu'en 2003. Elle a été créée pour répondre à deux défis de l'ère post industrielle. D'abord, pour développer la société et l'économie par le biais de la recherche et de l'innovation. Ensuite en contribuant par ce biais à offrir à davantage de citoyens une formation d'enseignement supérieur. Car avec la fin de l'ère industrielle, le marché du travail est passé d'une structure pyramidale avec peu de diplômés de niveau supérieur à une structure en sablier dans laquelle plus de 50% des emplois nouvellement créés nécessitent des diplômés d'enseignement supérieur. Le risque était de freiner la propension de nos étudiants à la mobilité. Mais l'écueil a été évité puisque tous les étudiants sont tenus de passer au moins un semestre à l'étranger et que tous les enseignements sont multilingues. Pour encourager les jeunes à entamer des études, nous avons également instauré un système de bourse. De plus, l'université a établi un réseau avec d'autres universités partenaires partout en Europe qui favorise la mobilité dans les deux sens. Aujourd'hui, 40 % de nos étudiants sont non luxembourgeois et 75 % des luxembourgeois font encore leurs études à l'étranger. On a répondu au processus de Bologne avant les autres !

Votre action s'inscrit dans le cadre du concept du « triangle de la connaissance », qui vise à renforcer le potentiel des acteurs à produire des connaissances par la recherche, à les diffuser par l'enseignement supérieur et à les appliquer grâce à l'innovation. Comment le mettez-vous en œuvre concrètement ?

En 2005, nous avons commandé une étude auprès de l'OCDE sur la gouvernance de la recherche au Luxembourg. A la suite de cette étude, nous avons créé le Conseil supérieur de la Recherche et de l'Innovation, co-présidé par les ministères de la Recherche et de l'Economie. Il rassemble neuf per-



sonnes qui à divers titres conseillent le gouvernement dans sa politique d'innovation. Cette politique repose sur deux instruments principaux : l'agence Luxinnovation GIE d'une part, le Fonds national de la Recherche (FNR) de l'autre. En pratique, la recherche luxembourgeoise se répartit sur quatre centres de recherche publics (CRP) – Santé, Gabriel Lippmann, Henri Tudor, et le Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques (CEPS) – qui ont une double mission de recherche et de transmission du savoir. Les budgets de ces centres sont financés en moyenne à 60 % par le Gouvernement, à 20 % par le biais de la recherche contractuelle notamment avec des structures privées et à 20 % par d'autres bailleurs de fonds, par exemple le FNR et la Commission européenne via leurs programmes de recherche. En tant que « petit pays », nous nous devons de concentrer notre recherche sur quelques axes porteurs tels que les matériaux, le droit européen, l'éducation dans un

contexte multilingue et multiculturel, les biotechnologies ou la recherche appliquée dans le domaine de la santé, notamment du cancer du poumon. Mais nous ne négligeons jamais la recherche fondamentale sans laquelle, à mon sens, il ne peut y avoir de réelle innovation. Ainsi, l'Université offre d'ores et déjà un « master » en « systems biology ».

La finance et le spatial constituent également deux secteurs porteurs d'innovation.

Dans le secteur financier qui porte une partie de l'économie luxembourgeoise, il nous faut de nouvelles idées, de nouveaux produits, de nouvelles formations. L'innovation passe aussi par la sécurité des systèmes d'information. Le projet de recherche U2010 de l'Union Européenne, attribué à un consortium sous la direction de l'Université du Luxembourg et reprenant de nombreuses firmes nationales, travaille par exemple à relier les systèmes de communication en IPv6. Et en effet, le Luxembourg est également impliqué dans les activités spatiales européennes. Elle participe à l'ESA (Agence spatiale européenne) depuis 2005 et le plus grand opérateur de satellites, Astra, est luxembourgeois. Nos programmes prioritaires portent sur les télécoms, le développement d'applications et de services liés au satellite ainsi que la participation au développement d'infrastructures satellitaires. Cela concerne 24 entreprises nationales et des centaines de salariés.

Où en est votre projet de construire la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation sur la terrasse des hauts-fourneaux de la friche Belval-Ouest ?

Il s'agit d'un projet phare de la conversion des friches industrielles luxembourgeoises. Après l'arrêt des hauts-fourneaux en 1996, les expertises économiques, techniques et environnementales ont confirmé que le développement du site constituait une occasion unique pour le pays mais aussi pour la

Grande Région. Ce que Belval propose est une synthèse idéale des aspects habitat, travail et loisirs dans un environnement moderne. Nous allons regrouper les activités d'enseignement universitaire et de recherche dans des maisons thématiques telles que les maisons des sciences humaines, du nombre (mathématiques et informatique), du livre (bibliothèque universitaire), de l'ingénieur, et des matériaux. Nous ouvrirons ces cinq maisons en 2013-2014, les départements du droit et la finance restant à Luxembourg Ville. Nous voulons aussi profiter de Belval et de sa proximité avec la France pour en faire un grand centre de compétences transfrontalier, qui permette de rééquilibrer les flux entre la France et le Luxembourg.

« En tant que “petit pays”, nous nous devons de concentrer notre recherche sur quelques axes porteurs »

Vous êtes à l'origine de « l'initiative Gago-Biltgen » proposée à la Commission européenne. Quel en est l'objet ?

Nous avons fait le constat que nous manquons de chercheurs en Europe, surtout dans les sciences exactes. L'initiative « Gago-Biltgen » proposée avec mon homologue portugais José Mariano Gago sur demande de notre collègue Valérie Pécresse sous présidence française de l'Union Européenne, s'attache à résoudre les problèmes concrets auxquels sont confrontés les jeunes chercheurs, en assurant par exemple aux doctorants et post-doctorants un contrat de travail, une sécurité sociale, des congés maternité, etc. La présidence espagnole devrait poursuivre l'initiative et encourager la mise en œuvre d'un fonds européen pour les pensions complémentaires des chercheurs. Au Luxembourg même, nous mettons en place à compter de 2010 un plan d'action pour attirer les talents et les retenir.

PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËL SANZ

Des rêves de cinéma

Pour changer son image de pays financier, le Luxembourg mise sur le grand écran. Emergeant dans les années 1990, le secteur de la production audiovisuelle est en plein développement et récolte ses premiers grands succès.

LE RÔLE essentiel du Luxembourg sur la scène médiatique européenne ne se dément pas. Multilingue, situé à la croisée des cultures francophone et germanophone, le Grand-Duché a su se faire une place de choix notamment dans le secteur audiovisuel. Sur son territoire, deux géants de la communication audiovisuelle, présents depuis fort longtemps, poussent le secteur vers le haut : Société Européenne des Satellites Global, opératrice des satellites Astra, sans oublier RTL Group, premier télédiffuseur et radiodiffuseur européen. Autour de ces piliers de la communication audiovisuelle, de nombreuses PME dans les domaines convergents du multimédia et des télécommunications se sont établies, constituant un tissu de compétences prometteur pour le développement économique du pays. Un potentiel que le gouvernement luxembourgeois souhaitera exploiter davantage dès le début des années 1990 afin de promouvoir un nouvel aspect du Luxembourg, trop souvent relégué au rang de simple place financière. Sans tradition cinématographique aucune, le Grand-Duché se fixe malgré tout l'objectif de devenir une référence mondiale dans la production audiovisuelle. A cet effet, le gouvernement lancera une politique active



de soutien à la nouvelle industrie et se dotera notamment de deux mécanismes d'aide à la production audiovisuelle : le Fond National de Soutien de la Production Audiovisuelle (FONSPA) et Media Desk Luxembourg.

Le secteur audiovisuel émerge rapidement

Pari gagné ! En raison d'un cadre législatif avantageux mais aussi grâce aux excellentes infrastructures techniques et aux compétences grandissantes de l'industrie de production locale, sans oublier la richesse et la diversité du paysage luxembourgeois offrant une multitude de possibilités de tournage en extérieur, le secteur décolle vite et les productions cinématographiques se multiplient. Idem pour le domaine de l'animation qui affiche plusieurs succès incontestés, tel que *Kirikou* et *la sorcière*, devenant une véritable plate-forme industrielle reconnue mondialement. Le Luxembourg voit bon nombre de jeunes producteurs et réalisateurs s'installer et le secteur émerge en seulement quelques années. Aujourd'hui, l'industrie audiovisuelle luxembourgeoise n'a rien à envier aux productions étrangères. Il existe au Luxembourg une quarantaine de sociétés de production dont une demi-douzaine produit régulièrement

des long-métrages, quatre studios d'animation ainsi qu'une trentaine de sociétés de services spécialisés. De plus, certaines maisons de production luxembourgeoises ont créé des sociétés partenaires dans d'autres pays européens, comme Samsa Film, présent en Belgique, au Portugal et en France, ou la société Tarantula

qui fait partie d'un réseau européen avec des sociétés partenaires en France, en Belgique et au Royaume-Uni. Enfin, aujourd'hui, plus de 500 cinéastes vivent de leur métier au Luxembourg parmi lesquels près de 40 réalisateurs, dont la majorité se consacre aux courts-métrages et aux documentaires.

ZÉRA SIKAS

LE supermaché au Luxembourg,
depuis plus de 40 ans.

POUR TROUVER,
IL FAUT CHERCHER
AU BON ENDROIT

www.fnr.lu

www.lippmann.lu

www.tudor.lu

www.uni.lu

La recherche, l'innovation et la technologie sont au cœur du développement socio-économique du Luxembourg.

Acteurs de la recherche publique et Université du Luxembourg, nous offrons grâce à notre étroite collaboration un accès aux technologies de pointe et permettons le développement de produits et de services innovants. Ainsi, nous mettons à disposition des entreprises comme des chercheurs les ressources nécessaires à des travaux de haut niveau.

Fonds National de la
Recherche Luxembourg

Centre de Recherche Public
Gabriel Lippmann

CENTRE DE RECHERCHE PUBLIC
HENRI TUDOR
www.tudor.lu

uni.lu
UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG

« Une ville accueillante et multiculturelle »

Ville natale du père de l'Europe unie, Robert Schuman, Luxembourg-ville est l'un des quatre sièges officiels de l'Union européenne. **Paul Helminger**, son bourgmestre, dresse le portrait de cette cité cosmopolite où cohabitent modernité et patrimoine historique.

En quoi l'histoire de la Ville de Luxembourg est-elle intimement liée à celle de l'Europe ?

A la fin des années 1950, la Ville de Luxembourg s'est réveillée de son sommeil de ville provinciale pour devenir un pôle européen majeur. Avant même Bruxelles et Strasbourg, elle fut la première capitale de l'Europe à l'époque de la CECA, l'ancêtre de l'Union européenne. Elle héberge aujourd'hui les institutions juridictionnelles et financières européennes : Cour de justice des Communautés européennes, Banque européenne d'investissement, Cour des comptes européenne, Secrétariat général du Parlement européen, Office des Publications ainsi que différents services de la Commission européenne.

Quels sont les fondements de votre politique d'urbanisme ?

A la fin des années 1970, le pays a bien réussi sa reconversion post-industrielle, tout en restant – il faut le souligner – le siège du premier groupe sidérurgique mondial, Arcelor Mittal. Mais l'économie de services qui a pris la relève de l'économie industrielle s'est largement concentrée dans la Ville de Luxembourg dont elle a considérablement déséquilibré l'urbanisme. Beaucoup de logements ont été progressivement occupés par des bureaux. Nous tentons aujourd'hui de récupérer ces logements situés dans les quartiers centraux et nous menons en parallèle une politique active de développement de nouveaux quartiers mixtes comme le Kirchberg, autour de la gare centrale ou encore aux Portes de Hollerich. Ensemble avec le gouvernement, nous nous attachons aussi à promouvoir les transports en commun, notamment ferroviaires par la construction de nouvelles gares périphériques ainsi que d'un tram, pour rendre les déplacements plus fluides.



Le vieux quartier et les fortifications de la ville sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1994.

© Ville de Luxembourg - Christian Aschman

Quels sont les principaux atouts dont la Ville de Luxembourg peut se prévaloir auprès de ses visiteurs et de ses nouveaux habitants ?

La Ville a connu des changements démographiques importants ces 20 dernières années. Elle compte aujourd'hui 91.000 résidents mais regroupe 150.000 emplois. De plus, 64 % de ses habitants n'ont pas le passeport luxembourgeois. C'est donc une ville particulièrement cosmopolite, multilingue et multiculturelle, et c'est ce qui la rend aussi agréable à vivre. De plus, elle recèle de nombreux atouts

pour accueillir ceux qui veulent s'y installer, à commencer par un réseau d'écoles internationales, de nombreux espaces verts, un niveau élevé de sécurité et une qualité de vie reconnue, notamment pour les jeunes familles.

Pour ses visiteurs, la Ville de Luxembourg présente une attractivité touristique en elle-même. Le vieux quartier et les fortifications de la Ville sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1994. La ville compte aussi des institutions exceptionnelles comme la Philharmonie, les théâtres et

les musées. Nous avons récemment mis en œuvre le projet Hotcity, qui consiste en une couverture intégrale de la Ville de Wifi et la mise à disposition gratuite d'un guide électronique de la capitale, d'un agenda culturel et d'un service de géolocalisation. Enfin, nous avons fait porter nos efforts vers une offre culturelle de classe mondiale. La Ville de Luxembourg a aujourd'hui l'envergure d'une véritable locomotive culturelle pour le pays et au-delà, pour la Grande Région.

PHOTOS RECUEILLIS PAR GÉRALDINE SERGENT



proche de chez vous



PARIS 22, boulevard Malesherbes 75008 Paris T: 01 42 89 00 00 F: 01 42 89 62 29	NANCY 80, Rue St Georges 54000 Nancy T: 03 83 17 68 20 F: 03 83 32 90 06	CHAMBÉRY 68 A, rue Sommeiller 73000 Chambéry T: 04 79 60 56 70 F: 04 79 60 56 71	LYON 3, Rue du Président Carnot 69002 Lyon T: 04 72 41 60 00 F: 04 78 38 24 85
--	---	---	---

MEMBER OF EUROPEAN PRIVATE BANKERS

AMSTERDAM | BRUXELLES | GENÈVE | LONDRES | LUXEMBOURG | MONACO | MUNICH | PARIS | VARSOVIE



La convivialité de QuattroPole

La Ville de Luxembourg est membre de QuattroPole, un réseau de villes transfrontalières, aux côtés de Metz, Sarrebruck et Trèves. Cette association de cités est destinée à la mise en place et à l'amélioration de services communs (télécommunications notamment) pour, à moyen terme, former une métropole européenne virtuelle.

Cette alliance concerne les 9 millions d'habitants d'une zone économiquement très dynamique. « *La convivialité des échanges fait fi des frontières*, assure Paul Helminger. *Ce réseau permet de montrer la richesse de cette terre très peu étendue et ce mélange de deux grandes cultures. Nous jouons la carte de la complémentarité, en parfaite entente.* »

L'avantage de QuattroPole, c'est également l'absence d'un cadre figé. Seule limite, ne pas se heurter aux barrières législatives de chaque pays.

C'est ainsi que le réseau a établi une billetterie commune pour l'essentiel des activités culturelles et qu'il travaille à la mise au point d'un guide interactif pour les déplacements transfrontaliers. Des mesures très pragmatiques, qui permettent aux habitants de mieux vivre et mieux se déplacer.

Cap sur le futur



www.esch.lu

Esch-sur-Alzette, ville universitaire et deuxième ville du Grand-duché de Luxembourg est le moteur économique de la région Sud du pays. Avec ses projets de reconversion d'anciennes friches industrielles et sa bonne connexion aux infrastructures de transport la Ville d'Esch-sur-Alzette offre une opportunité unique pour l'implantation de nombreux créneaux économiques.

Vers un Grenelle Environnement à la Luxembourgeoise ?

Le Luxembourg compte 38 parcs éoliens sur son territoire. L'énergie éolienne fournit 35.313 kW, soit l'électricité de 12.000 ménages luxembourgeois.

Ministre du Développement durable et des Infrastructures, **Claude Wiseler** présente un nouveau pacte national pour le climat et le développement durable, en soulignant l'importance de la prise de conscience des citoyens pour une politique environnementale.

Quels sont les grands chantiers que vous menez dans les domaines de la logistique et des transports ?

Pour le Luxembourg, le choix de s'investir dans la logistique est un choix naturel, dans la mesure où le pays bénéficie d'une localisation stratégique au cœur de l'Europe. Nous avons engagé de gros efforts d'investissement sur les infrastructures, en travaillant simultanément sur les quatre modalités de transport comme autant de facteurs d'attractivité pour les entreprises. Ainsi, dans le domaine aérien, une nouvelle aérogare a été mise en service en 2008, associée à une nouvelle zone d'activités. Côté routes, le réseau routier est déjà aujourd'hui performant, et va encore être amélioré afin d'assurer l'accessibilité des centres de logistique pour que des firmes puissent également s'y installer. En ce qui concerne les installations ferroviaires, nous nous réjouissons du succès de l'autoroute ferroviaire créée entre Bettembourg et Perpignan, par la société Lorry-Rail. Enfin, nous avons, dans le domaine de la navigation fluviale, investi dans le port de Mertert, sur la Moselle, qui est un port trimodal.

Comment conjuguer cet investissement massif dans les transports avec les objectifs de développement durable édictés par le Gouvernement ?

D'abord en privilégiant lorsque c'est possible la multimodalité, comme c'est le cas avec l'autoroute ferroviaire ou le port trimodal. Depuis quelques années, les investissements ferroviaires ont d'ailleurs dépassé le routier. Nous développons également les transports en commun. Il faut savoir que le Luxembourg accueille chaque jour 145.000 frontaliers, dont 70.000 Français. Nous rencontrons donc un problème de capacité aux heures de pointe. Nos investissements portent donc sur une augmentation de la capacité acheminant les Français vers le Luxembourg, et une meilleure distribution « fine » dans la ville elle-même. La gare centrale a atteint sa capacité maximale. Nous projetons donc de construire trois gares périphériques et travaillons éga-



lement à la création d'un tramway. Le Gouvernement a d'ailleurs clairement indiqué que les transports en commun étaient une de ses priorités, avec un objectif pour 2020 d'une part modale de 25 % pour les transports publics contre 14 % actuellement.

Après la ratification du protocole de Kyoto et celle du paquet climat-énergie adopté par l'Union européenne, par quelles mesures le Luxembourg tente-t-il de respecter ses engagements en faveur de la diminution des émissions de gaz à effet de serre ?

Conformément au protocole de Kyoto, l'engagement du Luxembourg est de ramener, avant 2012, ses émissions de gaz à effet de serre à 72 % de ce qu'elles étaient en 1990. Différentes mesures à caractère national ont été mises en œuvre dans ce but. Ainsi, nous avons développé un programme d'aides financières pour les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie. Une nouvelle législation sur la performance énergétique des bâtiments a également été mise en place. Nous poursuivons les aides financières pour la promotion des voitures à faibles émissions de CO₂ (CAR-e et CAR-e plus) et des appareils électroménagers réfrigérants à basse consommation d'énergie (Prime Cool). Nous avons également lancé une campagne d'information et de sensibilisation relative aux ampoules à basse consommation d'énergie. Enfin, une contribution « changement climatique » sur les carburants routiers a été mis en place et la taxe sur les véhicules routiers a été restructurée selon les émissions de CO₂.

Quel est votre sentiment sur la conférence de Copenhague qui s'est tenue le mois dernier ?

L'accord obtenu n'est pas celui que nous avions espéré. Le Luxembourg, mais aussi l'Union européenne, avaient de plus grandes ambitions. L'accord obtenu n'est pas contraignant et ne contient ni objectifs précis de réduction des émissions de CO₂, ni mécanisme de suivi. Il s'agit toutefois du premier accord mondial sur la protection du climat, alors que le protocole de Kyoto n'engageait que les parties signataires et que deux tiers des

émissions mondiales sont aujourd'hui dues à des pays non signataires. De plus, l'accord fixe l'objectif de limiter l'augmentation de la température planétaire à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et prévoit des investissements, à court terme (2010-2012), de près de 30 milliards de dollars afin d'aider les pays les plus vulnérables à s'adapter à l'impact du dérèglement climatique. Bien qu'à nos yeux, cet accord ne soit pas suffisant, il s'agit d'un premier pas, certes petit, qui a été réalisé. D'autres pas devront suivre !

Comment la préoccupation écologique se traduit-elle au sein de la population ?

Au Luxembourg, les citoyens font preuve d'une grande sensibilité à la question climatique, mais sont parfois hostiles à des mesures contraignantes. Nous avons voulu saisir l'occasion de Copenhague pour lancer

une large discussion publique qui permette de mettre en relation les grands principes et les mesures concrètes, à la façon de ce que les Français ont initié avec le Grenelle Environnement. C'est l'objectif du pacte national pour le climat et le développement durable dont l'idée a été présentée le 21 décembre dernier. La démarche fixée inclut des débats multipartites avec tous les acteurs concernés : l'Etat, les syndicats, les employeurs, les collectivités territoriales et les organisations non gouvernementales. Nous devons travailler sur un paquet de mesures global, qui prenne en compte aussi bien la mobilité que la construction, la rénovation des bâtiments anciens, les ressources naturelles, l'énergie, etc. Face aux nouvelles exigences environnementales, le paquet de mesures qui seront élaborées devra contenir nécessairement tant des mesures d'aide et de soutien que des mesures normatives ou contraignantes.

Lindab | Astron - Bâtiments d'entreprise & développement durable

Astron

Nous simplifions la construction
ASTRON BUILDINGS S.A.
rte d'Ettelbruck • L-9230 Diekirch
Tel.: +352.80291-1 • www.astron.biz

TBWA CORPORATE © F. FERROT

Speed + **Boldness** = Safety*

Découvrez comment les aciers ArcelorMittal contribuent à sécuriser le TGV Est et gagnez un week-end pour 2 à Luxembourg.**

www.arcelormittal.com/tgv-est

ArcelorMittal
transforming***
tomorrow

*Vitesse + Audace = Sécurité **Voir conditions de participation sur le site ***Transformer l'avenir

Un maillage dense de transports

Rail, air, route, fluvial : le Luxembourg a envisagé le transport dans toutes ses modalités pour favoriser la mobilité des personnes et rester l'un des leaders du fret marchandises en Europe.

2 HEURES et 15 minutes ! Depuis juin 2007, grâce au raccordement du Luxembourg au TGV Est-européen, c'est le temps de parcours pour rallier la ville de Luxembourg depuis Paris au rythme de quatre allers-retours quotidiens, contre 3 h 30 précédemment. Dans une deuxième phase, le temps de parcours Luxembourg-Strasbourg devrait passer, lui, de 2 h 05 à 1 h 25. L'amélioration de l'intégration du réseau ferroviaire national au réseau international et la qualité des relations ferroviaires avec l'étranger sont au centre des préoccupations de la SNCF (Société nationale des Chemins de Fer luxembourgeois) et du gouvernement. En ce qui concerne le trafic ferroviaire de marchandises, l'inauguration en mars 2007 de l'autoroute ferroviaire Luxembourg-Perpignan a déjà constitué une grande avancée. Première autoroute ferroviaire de plaine à longue distance en Europe, cette ligne devrait à terme transporter 30.000 semi-remorques par an, contribuant ainsi à la décongestion des routes.

L'air et l'eau

Car le transport routier de marchandises demeure aujourd'hui l'un des principaux secteurs de l'économie luxembourgeoise. Entre 1995 et 2001, les sociétés de transports routiers ont embauché près de 2.500 personnes supplémentaires et plus de 100 entreprises se sont créées dans la branche. En outre, de nombreuses



sociétés étrangères – attirées par les charges sociales compétitives – se sont installées au Luxembourg. Les routes restent donc des axes incontournables.

L'aéroport de Luxembourg joue également un rôle de plateforme mondiale pour le fret. La société Cargolux, opérateur tout-cargo spécialiste du fret aérien, fi-

gure aujourd'hui parmi les plus importantes compagnies de fret aérien du monde, desservant quelque 90 destinations. En ce qui concerne la navigation fluviale, la Moselle est le seul fleuve offrant les conditions requises pour la circulation d'embarcations d'envergure. Du côté luxembourgeois de la Moselle, le Port de Mertert, situé entre les localités de Mertert et Grevenmacher sur le tronçon médian de la Moselle canalisée, dispose d'un raccordement aux réseaux routier et ferroviaire et s'étend sur une su-

Longé par la Moselle, qui relie naturellement le pays à la France et à l'Allemagne, le Luxembourg investit dans le transport fluvial, qui demeure une excellente alternative au « tout camion ».

perficie totale de 65 ha. Il constitue une infrastructure de première importance, en particulier pour le transport des produits sidérurgiques et pétroliers. Enfin, ne pas avoir d'accès direct à la mer n'empêche pas le Luxembourg d'être présent sur les mers et océans du globe ! Le Grand-Duché dispose en effet de deux régimes d'immatriculation des navires, l'un pour les entreprises

du secteur du transport maritime luxembourgeois, l'autre pour les navires à usage privé. L'attrait du pavillon luxembourgeois tient principalement à un cadre légal attractif, qu'il concilie au respect des normes européennes en termes de sécurité des navires, de protection de l'environnement, ainsi que de conditions de travail des gens de la mer.

GÉRALDINE SERGENT

www.cobelfret.com

COBELFRET

SHIPS / TERMINALS / TRAILERS / CONTAINERS / TRAINS / TRUCKS / BARGES / SYSTEMS / PEOPLE



Le Port de Mertert



Direction du Port
L-6688 Mertert Tél.: 74 04 64 Fax : 74 04 64 30
info@portmertert.lu
www.portmertert.lu



LUXPORT S.A.
Société de manutention portuaire
Port de Mertert
Tél.: 74 96 10-1
www.luxport.lu



TANKLUX S.A.
Transbordement, stockage et transport de
produits pétroliers
Port de Mertert
Tél.: 74 05 81- 74 06 81 Fax : 74 90 35

L'interconnexion à l'honneur

SITUÉ SUR le territoire des communes de Mertert et de Grevenmacher sur la rive gauche de la Moselle, le Port de Mertert dispose d'une superficie totale de 65 hectares. Les deux quais longeant la darse ont une longueur totale de 1,6 km. Il possède aussi 13,25 ha d'aires de stockage, dont 1,35 ha sous couvert et 10 grues ponts roulants d'une force de levage de 12 à 35 tonnes. Les produits transbordés sont surtout les produits sidérurgiques, les produits pétroliers, le charbon, les produits agricoles et les matériaux de construction. A l'heure où l'intermodalité se présente comme une réponse d'avenir aux questions d'environnement, le Port de Mertert est le seul endroit au Luxembourg où existe une interconnexion entre les trois modes de transport – rail, route et navigation fluviale.

«Je veux une culture de qualité pour tous»

Dans le domaine des arts, le Luxembourg est rarement mis sur le devant de la scène. C’est pourtant l’une des places culturelles les plus dynamiques et attachantes de l’Union européenne.

CONCERTS, EXPOSITIONS, musées, valorisation du patrimoine architectural... La ville de Luxembourg n’a pas attendu d’être proclamée Capitale européenne de la culture, en 2007, pour proposer une offre culturelle foisonnante. Une volonté partagée par l’ensemble du Grand-Duché. « *Je ne veux pas d’une culture élitiste mais d’une culture de qualité*, nuance Octavie Modert, ministre de la Culture. Notre objectif, c’est que tous puissent avoir et vouloir avoir accès à la culture. Pour faire un raccourci, la philharmonie n’est pas une acropole réservée aux robes de soirée ! »

Pour favoriser cette diffusion de la culture dans toute la société luxembourgeoise, un « passeport culture » a été mis en place à destination des personnes socialement défavorisées, en collaboration avec les associations de terrain. L’idée est de proposer une médiation à ces personnes qui, à tort, ne se sentent parfois pas légitimes à entrer simplement dans un lieu de culture. Le Gouvernement luxembourgeois a également imaginé une « carte d’accès jeunes » offrant l’entrée gratuite dans les musées publics aux jeunes de moins de 20 ans et aux étudiants. « *Promouvoir la culture dès le plus jeune âge est indispensable*, assure Octavie Modert. La pratique de la culture engendre une at-



Octavie Modert, ministre de la Culture.

titude de vie positive et une participation active, critique et constructive des jeunes à la vie de la société. » Dès l’école fondamentale, l’équivalent de l’école primaire en France, celle-ci est intégrée aux programmes des activités para-scolaires. Des artistes

« Nous sommes au confluent de deux cultures depuis des siècles. »

et autres acteurs culturels sont régulièrement invités dans les établissements scolaires, tout comme sont organisées des visites d’institutions culturelles. « *Pour 2010, nous avons mis sur pied une collaboration entre les lycées et les musées, qui consiste à amener les élèves pendant une semaine, sur les heures de cours, dans les musées du pays, afin de favoriser leur intérêt et leur créativité, sans négliger la culture générale.* »

Octavie Modert tient aussi à ce que les plus jeunes puissent découvrir les spécificités de la littérature luxembourgeoise, souvent méconnue. Ses auteurs sont évidemment présents dans la Bibliothèque nationale – véritable gardienne du patrimoine imprimé luxembourgeois, forte de 150.000 volumes, dont la fonction est plus que jamais « *de favoriser le développement de la société de la connaissance, promouvoir le capital humain, être un élément de la compétitivité de notre pays* ». La numérisation étant cruciale pour la conservation et la diffusion du savoir, la Bibliothèque vient d’entamer un plan d’archivage numérique et de numérisation de masse de ses contenus. Il faut dire que le Luxembourg est à la pointe dans ce domaine, puisque dans le cadre du projet Europeana, il est à ce jour après la France premier fournisseur de contenus en volume absolu. Mais là encore, l’information n’a pas toujours traversé ses frontières. « *Nous sommes trop réservés sur la promotion de nos atouts culturels*, reconnaît Octavie Modert. *Le modèle luxembourgeois a pourtant beaucoup à offrir. Nous sommes au confluent de deux cultures depuis des siècles et notre société est ouverte à tous et pour tous. Notre modèle d’intégration n’a pas aplani notre diversité culturelle...* »

CHRISTINE LANDRY



La Philharmonie imaginée par l’architecte Christian de Portzamparc, abrite deux salles de concert.

...à 2 heures de Paris seulement (TGV)

PHILHARMONIE
Luxembourg

Diana Krall
Découvrez un monde de musiques

Valery Gergiev

Woody Allen

Hilary Hahn

John Malkovich

Philharmonie Luxembourg
Ticketing (+352) 26 32 26 32 – www.philharmonie.lu

OPL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE LUXEMBOURG

PT

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le nouveau visage de l’aéroport de référence de la Grande Région

Plus d’espace, plus de vols, une organisation respectueuse de l’environnement et de la sécurité : tout l’aéroport du Findel a été repensé. Entretien avec **Frank Reimen** et **Fernand Brisbois**, respectivement président du conseil d’administration et directeur général de Lux-Airport.



F. Reimen



F. Brisbois

Le Findel est aujourd’hui un aéroport à la pointe du progrès, quelle est son histoire ?

Lux-Airport, société en charge de l’exploitation de l’aéroport du Findel, gère ce qui est aujourd’hui l’aéroport de référence de la Grande Région, même si nous nous plaçons à nous comparer à une « petite épicerie » prenant à cœur les valeurs de proximité et de confiance. Le 1^{er} février 2008, l’aéroport s’est doté d’une structure entièrement dédiée à l’aviation d’affaires, et le 21 mai 2008, nous avons mis la touche finale, pour la plus grande satisfaction de nos clients, à un nouveau terminal ainsi qu’au parking souterrain. L’ancienne aérogare, construite dans les années 1970, avait rempli son office et sera bientôt rasée. Nous voulions pouvoir drainer davantage de personnes dans un environnement plus esthétique et bénéficier de plus de visibilité. Et, bien entendu, devenir directement accessible des grandes capitales européennes.

La nouvelle aérogare offre donc un véritable « plus » à ses passagers ?

Bénéficiant d’une architecture lumineuse mise en scène par Paczowski & Fritsch Architectes, la nouvelle aérogare s’étend sur 42.000 m² et double sa capacité d’accueil annuelle à 3 millions de



passagers. Cet accent mis sur l’harmonie du lieu se double naturellement d’une qualité de services accrue. Concernant les bagages par exemple, un système de tri sophistiqué permet le traitement rapide de 1.200 bagages par heure, tout en les contrôlant au travers de quatre niveaux successifs de sécurité. Nos clients peuvent aussi découvrir des produits haut de gamme et de qualité dans les 1.000 m² de boutiques de l’aéroport, véritables vitrines du Grand-Duché. Nous avons aussi retravaillé notre offre de restauration : restaurant panoramique avec vue sur le tarmac ou restauration rapide, il y en a pour tous les goûts. La mise en exploitation du Terminal A s’est accompagnée de l’ouverture d’un parking souterrain offrant plus de 4.000 places de stationnement sur 4 niveaux. Toujours pour offrir le meilleur service possible, les clients disposent d’un système de guidage dynamique indiquant en temps réel

les emplacements libres, à des tarifs très concurrentiels. Notre compétence est aussi environnementale ! Tout ce nouveau dispositif a été bâti dans le plus total respect de la préservation de l’environnement, avec une démarche de développement durable portant sur la protection de l’air, des eaux, du sol et du sous-sol, de la lutte contre le bruit ou encore de la gestion des déchets.

Quel accueil lui a été réservé ?

Pour dresser un premier bilan et travailler sur de nouveaux axes d’amélioration, nous avons fait effectuer une enquête de satisfaction auprès des passagers couvrant l’intégralité de la chaîne des opérations proposées à l’aéroport, de l’accès au check-in en passant par la propreté ou encore l’amabilité et le professionnalisme du personnel. Il ressort de cette étude un niveau de satisfaction et de sécurité hors du commun : 96 % des

voyageurs sont satisfaits et jugent que la nouvelle aérogare est bien meilleure que l’ancienne, avec une meilleure ambiance, une meilleure organisation et une fluidité des opérations accrue.

Le tout s’accompagne de mesures de sécurité renforcées ?

En 2008, Lux-Airport a été dotée d’une nouvelle extension de ses compétences dans le domaine de la sécurité aéroportuaire. Les effectifs assignés à cette tâche ont ainsi été portés de 138 à 166 agents. Ces nouveaux collaborateurs renforcent les équipes au niveau des contrôles de sécurité dans l’aérogare et aux points d’accès extérieurs du site aéroportuaire ainsi qu’aux points de contrôle du Cargo Centre Est. Nous avons également remplacé l’intégralité des cartes d’identité aéroportuaires et organisé des séances de sensibilisation à la sûreté de l’aviation civile. Tout cela s’accompagne d’un nouveau Plan de sûreté de l’aviation civile.

Les chiffres de fréquentation 2009 sont à la hauteur des améliorations apportées ?

Malheureusement, nous nous devons de constater l’impact de la crise. L’année 2009, marquée par un ralentissement économique prononcé, s’est achevée par une diminution du nombre de passagers de 9 % par rapport à 2008, où l’on comptait 1.695.772 passagers. Sans brader les prix ni les services, nous devons affronter la crise avec les armes dont dispose notre nouvelle infrastructure très efficace. Nous accompagnons les compagnies par tous les moyens dis-

ponibles, en réduisant la taxe passagers ou encore en diminuant certains loyers à l’aéroport.

Quelles sont les nouvelles perspectives de développement ?

Nous entendons encore enrichir cette qualité de services et poursuivre le développement de l’aéroport du Luxembourg en augmentant le nombre de destinations. A ce jour, 13 compagnies aériennes desservent pour la période estivale plus de 70 destinations à partir de l’aéroport du Luxembourg. A compter du 1^{er} juin prochain, la compagnie aérienne Iceland Express reliera Luxembourg à Reykjavik, en Islande. Par cette nouvelle ligne aérienne, la compagnie desservira l’aéroport de Keflavik et l’aéroport de Luxembourg deux fois par semaine, le mardi et le jeudi. Cette opération est prévue dans un premier temps pour une durée de 3 mois, pouvant ensuite être reconduite. Parallèlement, Iceland Express prévoit l’ouverture d’une nouvelle ligne transatlantique au départ de l’aéroport de Keflavik à destination de l’aéroport de Newark, à New York. Nous nous réjouissons aussi du retour d’Hamburg International. Pour la saison été 2010, cette compagnie aérienne allemande desservira de nouveau Luxembourg. De son côté, le transporteur tunisien Tunisair double ses rotations. A Monastir, dessert le samedi, s’ajoute désormais Djerba au départ de Luxembourg chaque mardi. Ces vols permettront ainsi de compléter l’offre proposée par Luxair, ces trois destinations faisant l’objet d’une demande soutenue de la part des vacanciers.

PROPOS RECUEILLIS PAR NINON SYMPHORIEN



Sur les berges de la Moselle.



Le château de Beaufort, dans le Müllerthal.

« Un pays surprenant et charmant »

Pour **Françoise Hetto-Gaasch**, Ministre des Classes moyennes et du Tourisme, la beauté et la diversité de ses sites naturels, l'importante richesse historique et culturelle ainsi que l'étroitesse du territoire font du Luxembourg un véritable concentré touristique.



© 2009 SIP Luxembourg / Eric Chenal, tous droits réservés

Deux moments forts de l'année touristique 2010

L'ANNÉE 2010 sera marquée par la célébration du 25^e anniversaire des accords de Schengen. C'est en effet dans ce petit village viticole situé sur la Moselle luxembourgeoise, à deux pas des frontières allemande et française, que furent signés le 14 juin 1985 les premiers accords concernant la libre circulation des personnes et des biens entre la France, l'Allemagne et les pays du Benelux. Toute une série de festivités et d'activités s'articuleront autour de la date du 14 juin 2010. La commune de Schengen a d'ailleurs été déclarée « Destination touristique d'excellence » par la Commission européenne dans le cadre du concours organisé annuellement autour d'un thème donné.

Un autre moment fort devrait être le déroulement du 20 au 24 novembre 2010 du 11^e Salon International de la Gastronomie-Expogast 2010. Ce championnat mondial de la gastronomie, qui a lieu tous les quatre ans à Luxembourg, rassemblera quelque 700 cuisiniers, traiteurs, pâtisseries, chocolatiers, hôteliers, restaurateurs et négociants originaires des cinq continents venus présenter leurs nouvelles créations. Les visiteurs assisteront à la préparation des créations culinaires qu'ils auront ensuite la possibilité de déguster sur place.

Peut-on considérer que le Grand-Duché de Luxembourg est aujourd'hui une destination qui « monte » en Europe ?

Au-delà de ses attractions touristiques comme la nature impressionnante, l'offre culturelle, gastronomique et récréative, les châteaux et fortifications pour ne citer que quelques exemples, le Grand-Duché de Luxembourg se distingue d'autres pays européens par quelques facteurs qui le rendent unique : son territoire si petit mais si divers et sa situation au cœur de l'Europe, sa population hétérogène et multilingue avec son identité et ses traditions, son histoire mouvementée et son rôle éminent dans le processus de développement de l'Europe d'aujourd'hui incitent les visiteurs à découvrir ce pays surprenant et charmant. Le tourisme luxembourgeois est en grande partie un tourisme de proximité et de courte durée, offrant une qualité et une sécurité auxquelles le visiteur semble attacher une importance accrue.

Quels efforts avez-vous consentis afin d'améliorer et de diversifier votre offre touristique ces dernières années ?

Je dirais que c'est au niveau du tourisme culturel que le Luxembourg a réalisé les progrès les plus significatifs dans un passé récent. L'année 2007, au cours de laquelle le Luxembourg et sa Grande Région étaient « Capitale européenne de la Culture », a légué un patrimoine considérable, dont les retombées induites grâce à la notoriété médiatique ne commencent à porter leurs fruits que maintenant. Ainsi, le Musée d'Art Moderne, œuvre de l'architecte sino-américain Ioh Ming Pei et la Philharmonie réalisée par Christian de Portzamparc sont devenus, aux côtés du Musée National, du Musée de la Ville, du Grand Théâtre Municipal et de la nouvelle salle de concerts



La fameuse réserve naturelle Haff Remich.

« Rockhal », de hauts lieux de la culture qui rendent possible une affiche d'artistes prestigieuse et, partant, attirent une clientèle touristique à la recherche de séjours culturels. D'autre part, l'intense activité du secteur des services au Luxembourg va de pair avec un tourisme d'affaires particulièrement bien développé. Dans le même ordre d'idées, le tourisme de congrès reste un des segments sur lequel notre intérêt et nos efforts doivent continuer à se focaliser.

Quels sont aujourd'hui les atouts dont le Luxembourg peut se prévaloir pour attirer les touristes français, en particulier du point de vue des infrastructures ?

Le 10 juin 2007, le 1^{er} TGV en provenance de Paris est arrivé en gare de Luxembourg après 2h05 de trajet, réduisant considérablement la durée de celui-ci. S'il est vrai que les utilisateurs luxembourgeois désireux de se rendre à Paris ont été plus prompts que leurs homologues français à

réaliser quelles nouvelles opportunités s'ouvraient à eux, nous restons persuadés de l'énorme chance que représente le TGV pour le tourisme luxembourgeois en provenance de la France et même au-delà, compte tenu des nouvelles perspectives de marché ayant Paris comme « hub » d'entrée sur le continent européen. Il en va de même du nouvel aéroport de Luxembourg qui est en mesure d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions.

PROPOS RECUEILLIS PAR GÉRALDINE SERGENT

A la découverte du Parc Naturel de la Haute-Sûre

Le paysage sauvage et intact du **Parc Naturel de la Haute-Sûre** invite à l'aventure. L'offre de loisirs se conjugue avec le développement d'un tourisme respectueux de la nature.



LE PARC NATUREL de la Haute-Sûre se situe au nord du Grand-Duché de Luxembourg, à proximité de la frontière belge. Le Parc englobe 6 communes qui se trouvent autour du Lac de barrage de la Haute-Sûre : Boulaide, Esch-sur-Sûre, Heiderscheid, Lac de la Haute-Sûre, Neunhausen et Winseler. La tâche du Parc Naturel de la Haute-Sûre consiste à concilier le développement régional (travail) et la détente d'une façon écologiquement

sensée. Depuis 1959, avec ses 380 hectares, son lac est le plus grand plan d'eau du Grand-Duché de Luxembourg. Véritable cœur de la région, il permet d'approvisionner environ 70 % de la population luxembourgeoise, du moins partiellement, en eau potable. Le lac constitue également une zone de loisirs : les adeptes de sports nautiques y trouvent les conditions idéales pour occuper leur temps libre, pratiquer la natation ou faire des prome-

nades en canoë. Quant au parc lui-même, il offre 700 km de sentiers pédestres et de promenades thématiques, des pistes cyclables confortables et des pistes VTT. Il existe des cartes détaillées de toutes les pistes de la région. Et pour convaincre définitivement ses visiteurs, la région offre des possibilités d'hébergement et de restauration pour tous les budgets et tous les goûts !

www.naturpark-sure.lu